

et suivre quand même les États-Unis et faire nôtres les objectifs de l'OEA. J'aimerais que le ministre nous donne des explications à ce sujet, car je suis convaincu que s'il en avait été ainsi, nous n'aurions pu faire de commerce avec Cuba. Je tiens à signaler que depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, notre politique commerciale avec Cuba est demeurée inchangée.

De plus, il n'y a eu aucun changement dans notre politique de vente de céréales aux pays communistes. C'était intéressant d'entendre cet après-midi l'honorable député de Medicine-Hat exhorter le gouvernement à faire savoir au comité quelle est son attitude au sujet de la question de la reconnaissance. Là également il y a eu des changements. Il ne s'agit pas d'un véritable phénomène d'osmose mais des changements se sont produits. J'aimerais signaler ce que le chef du Crédit social a dit en cette Chambre le 23 novembre 1962, comme en fait foi la page 2049 du *hansard*. L'actuel ministre du Nord canadien et des Ressources nationales avait demandé à ce député, actuellement en mission officielle spéciale à l'étranger—je ne dirai rien à ce sujet maintenant mais j'aurai des commentaires à faire plus tard—de faire connaître l'attitude de son groupe en ce qui concerne les envois de céréales à la Chine communiste et aux autres pays communistes. Monsieur le président, le chef de ce parti a toujours nié s'être opposé à la vente de céréales à la Russie. Après beaucoup de recherches, j'ai enfin trouvé cet échange de propos, qui remonte à novembre 1962:

M. Laing: L'honorable représentant dirait-il, sans équivoque, que le groupe qu'il dirige ne voit pas d'un bon œil la vente de produits alimentaires à la Chine communiste et autres pays communistes?

M. Thompson: La question posée par le député semble le préoccuper.

C'est tout naturel, puisque 95 p. 100 de la circonscription de l'honorable député a profité des ventes de blé à la Chine et à la Russie, et il aurait raison de s'inquiéter si le chef du Crédit social s'opposait à ces ventes.

M. le président: Malheureusement, je dois interrompre l'honorable député car son temps de parole est expiré. Si la Chambre y consent à l'unanimité...

M. Woolliams: Je n'ai que quelques mots à dire.

M. le président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que l'honorable député continue?

Des voix: Non.

L'hon. M. Martin: L'honorable représentant a peut-être l'intention de ne prendre qu'une ou deux minutes.

M. Woolliams: Ma foi, le ministre manifeste certainement le genre de courtoisie que nous respectons de ce côté-ci de la Chambre. Je n'argumenterai pas avec les députés de l'arrière-ban placés derrière lui, car leurs actes sont éloquentes.

J'aimerais donner lecture de la réponse fournie par l'honorable député de Red-Deer.

Tant qu'il y aura des affamés dans le monde libre qui ne peuvent se procurer notre blé même s'ils en ont besoin, nous nous opposerons à la vente de blé à la Chine communiste ainsi qu'à tout autre pays du même genre.

Bref, je ne sais pas comment ils peuvent maintenant nous dire qu'ils approuveraient la reconnaissance de la Chine, ou toute autre idée semblable. En effet, ils s'opposaient à l'ouverture de voies commerciales. Si nous n'ouvrons pas ces voies avec des pays comme la Russie et la Chine, comment pourrions-nous trouver les solutions qui engendreront la paix et la sécurité dans le monde?

J'avais quelques mots à dire sur un autre point, mais j'ai l'intention de reprendre mon siège, parce que je suis reconnaissant de la courtoisie qu'on m'a témoignée. L'honorable représentant est l'un des plus courtois parmi ceux qui occupent les premières banquettes, et, je l'ai dit, j'apprécie la courtoisie.

M. Prittie: Il y a à peu près 15 ans, j'ai passé environ 2 années dans une brève et malheureuse carrière au ministère. Pendant ce temps, j'ai appris à sympathiser avec un groupe particulier—les gens du ministère qu'on appelle les agents du service extérieur 1. Ce sont les gens du bas dans la pyramide du clan diplomatique—les agents du service extérieur, classe 1.

Lorsque je repense à ces années, je me rappelle les difficultés... on nous payait \$2,500 par année, à ce moment-là—j'étais ancien combattant, marié, père d'un enfant, et je versais un loyer de \$95 par mois à Ottawa; je trouvais difficile de joindre les deux bouts. Du point de vue pécuniaire, ce fut une époque terrible. Voilà pourquoi je n'ai pas cessé de m'intéresser aux traitements des fonctionnaires du ministère. Je me demande si le gouvernement offre des traitements assez élevés pour attirer en nombre suffisant les personnes qui conviennent à ce travail. Je me demande également si ceux qui sont choisis ne doivent pas faire face à de trop grandes difficultés financières quand ils assument leurs fonctions et commencent à apprendre ce difficile métier qui consiste à servir le Canada au sein du ministère.